Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 28 (1940)

Heft: 575

Artikel: Alcoolisme féminin : [1ère partie]

Autor: Hercod, R.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-263828

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

trop long, mais il faut dire cependant l'émotion profonde de nos élèves devant certaines tâches qui s'ouvraient devant elles : le tout petit bébé, les exigences rigoureuses des soins à lui donner, et la douceur de ses petits bras cherchant protection ont éveillé chez plusieurs ce sentiment inexprimable de la maternité ; ailleurs ce fut l'émoi causé par les maladies qui pèsent sur de pauvres petits innocents, par leurs déficiences sociales et mentales, ou tout simplement par les besoins de l'enfance quelle qu'elle soit. La visite de la « Maison des Petits », malheureusement vide à cette époque de l'année, a été un émerveillement, après les causeries si pleines de tact et d'une si belle inspiration des deux directrices de cette institution. Là, comme dans les cours des professeurs de l'Institut Rousseau, comme au milieu des rires communicatifs causés par les jeux organisés, nos élèves ont compris la variété de toutes les possibilités qui s'offrent à elles, et la vérité essentielle du don de soi. Cela aussi, elles l'ont compris, j'en suis certaine, quand il leur a été demandé de remplir d'autres tâches, et non plus de s'occuper d'enfants, mais d'« éclaircir » des carottes, de marquer d'un chiffre des draps neufs, ou même de raccommoder du pauvre linge usé... Car « cela », pénétrant dans leur bagage intellectuel accumulé durant de longs mois, les a vivifiées de tout l'apport d'une réalité concrète et impérieuse, leur inspirant des décisions qui touchent à l'orientation de leur avenir et au développement de leur personnalité.

Remercions en terminant les directrices des œuvres de l'enfance et leurs collaboratrices qui, avec patience et une compréhension complète de notre but, ont pris la peine, jour après jour, d'initier nos élèves à leurs différentes tâches pratiques, le surcroît de besogne que nous avions craint de leur donner étant compensé, nous ont-elles dit, par les services que leur ont rendus les jeunes filles confiées à leurs soins. Et mentionnons encore pour finir la touchante reconnaissance des parents de nos élèves : ils ont compris avec nous l'importance de l'essai tenté, et ont, mieux encore que nous, sans doute, constaté chez leurs filles un éveil vivant et fécond à la compréhension de tout un monde caché jusqu'alors pour elles derrière les murs de l'école.

Jeanne Yung.

Pour la protection des travailleurs à domicile

Nos lecteurs savent, notre journal leur en ayant exposé en son temps [1] les lignes essentielles, qu'un projet de loi apportant une protection efficace aux travailleurs à domicile des deux sexes contre les abus dont ils sont trop fréquemment victimes, a été déposé aux Chambres fédérale dans le courant de l'été 1938. Ce qu'ils savant sans doute moins, la grande presse n'ayant pas toujours apporté à cet important sujet toute l'attention désirable, c'est que le dit projet est, depuis lors, plus ou moins, resté « en panne » au Parlement...

En effet, après que les deux Chambres aient voté l'entrée en matière, le Conseil des Etats s'est accroché au premier article qui définit ainsi les travaux protégés :

...La présente loi s'applique aux travaux industriels et artisanaux exécutés à domicile...

et y a fort malencontreusement ajouté le 27 mars 1940 (on ne travaille pas vite à Berne !) l'amendement suivant :

...dans les branches économiques qui en ont besoin. Le Conseil Fédéral décide, après avoir entendu les gouvernements cantonaux compétents, à quelles branches économiques la loi est applicable.

On voit tout de suite la grave portée de cette restriction, et la tentative faite de soustraire certaines branches de l'industrie à domicile à cette protection indispensable. *Indispensable* est bien le mot, car qui, tant soit peu préoccupé de problèmes sociaux, ne sait les conditions lamentables de salaires, d'hygiène, de temps de travail, etc., dans lesquelles s'accomplissent trop de besognes industrielles ou artisanes exécutées à domicile! Il ne faut donc pas s'étonner si l'amendement du Conseil des États a provoqué des réactions dans bien des milieux, où l'on sent la responsabilité qui incombe à tous à l'égard de ces travailleurs.

Nos grandes organisations féminines, notamment l'Alliance de Sociétés féminines suisses et la *Frauenzentrale* de Zurich, ont déjà adressé des pétitions et des requêtes aux Chambres. Plus récemment une « Communauté d'action » mixte s'est constituée à Berne sur l'initiative de l'Office suisse du Travail à domicile, et de laquelle font partie plusieurs femmes compétentes en la matière, (Mlle Dora Schmidt, Mlle Andrée Graber, Mme Marg. Gagg, Mme Rippman-Helbing, ancienne inspectrice fédérale du travail, Mlle Gourd, etc.), qui envisage pour première tâche de faire retirer ce fâcheux amendement par le Conseil des Etats, et de hâter la discussion et l'adoption de la loi, déposée, rappelons-le, il y a maintenant plus de deux ans !

Nous ne pouvons que souhaiter plein succès à tous ces efforts, et demandons à nos lectrices de contribuer à ce succès par la création d'une opinion publique éclairée. Celle-ci en effet ignore trop souvent les essais d'amélioration sociale qui sont tentés : à défaut du bulletin de vote qui nous permettrait de nous faire mieux écouter par les députés, nos mandataires aux Chambres ! employons-nous à faire connaître les difficultés et la misère de nombreuses travailleuses, et les moyens d'y remédier.

J. Gueybaud.

[1] Voir le *Mouvement* du 17 décembre 1938, No 536.

ALLIANCE NATIONALE DE SOCIÉTÉS FÉMININES SUISSES

XXXIXme Assemblée générale

A BERNE

Samedi 5 et dimanche 6 octobre 1940

Samedi 5 octobre, 14 h., Salle du Conseil National, Palais fédéral

Assemblée

ORDRE DU JOUR :

1. Bienvenue.
2. Rapport du Comité.
3. Rapport de la trésorière.
4. Rapport des vérificatrices.
5. Lieu de la prochaine assemblée.
6. Elections complémentaires.
7. Aperçus sur l'activité des Commissions *a)* d'éducation *b)* d'hygiène *c)* d'économie publique.
8. Divers.
9. Conférences d'hygiène sociale : Mlles E. GUTZWILLER, (Lucerne) et M. HAHN, (Genève).
10. Réception de jeunes citoyennes : Mme DEBRIT, (Berne).
11. Notre action de secours aux réfugiés : Mlle M. GAMPERT, (Genève).

Samedi 5 octobre, 20 h. 15

Soirée familière

à l'hôtel „Schweizerhof", Bahnhofplatz

Invitation de la Fédération des Sociétés féminines bernoises

Dimanche 6 octobre, 10 h., Salle du Conseil National

Séance publique

1. **La Suisse au service de l'humanité :** Dr Renée GIROD, (Genève).
2. **Aux sources de l'esprit suisse :** M. le Professeur David LASSERRE, (Lausanne). M. Arnold JAGGI, Dr phil, (Berne).

Dimanche 6 octobre, 13 h. : Repas en commun

(au Restaurant „Innere Enge")

Alcoolisme féminin

N. D. L. R. — *Notre journal a signalé récemment (No 565), par la plume du Dr. Revilliod, le travail de diplôme sur ce sujet présenté à l'Ecole sociale de Genève par Mlle Judith Jotterand. Nous y revenons aujourd'hui avec plus de détails en reproduisant quelques fragments de l'étude que le Dr. Hercod consacre dans l'*Abstinence *aux recherches et conclusions de Mlle Jotterand.*

... L'alcoolisme féminin ! Pendant longtemps on a pu dire chez nous que la femme était entièrement indemne de l'alcoolisme; elle était notre sauvegarde contre les habitudes alcooliques des hommes; car, même lorsque l'homme s'alcoolisait, elle restait la gardienne du foyer. Aujourd'hui, il semble qu'il convienne de s'alarmer; certes, l'immense majorité des femmes suisses sont sobres, cependant elles participent plus que par le passé aux habitudes alcooliques des hommes et elles sont davantage exposées à en subir les conséquences. En fait, nos patronages et asiles pour buveurs, qui n'ont à s'occuper que des cas extrêmes, commencent à s'alarmer de la proportion grandissante des femmes confiées à leurs soins.

... Dans une première partie, l'auteur étudie l'intoxication alcoolique chez la femme et donne quelques chiffres sur son extension dans les différents pays. Nous lui ferons le reproche de faire appel à des statistiques bien vieillies, d'avant 1914. De ce fait, elle fait tort à l'Angleterre, un pays dans lequel l'alcoolisme féminin, si fréquent avant la guerre, a notablement diminué. Le touriste de passage auquel son âge permet de comparer 1910 et 1940 s'en rend facilement compte. Jadis on ne pouvait faire cent pas dans les quartiers populaires de Londres sans rencontrer des matrones à l'air égrillard, au nez rougi, aux yeux vagues, la capote en bataille — car ces dames avaient un faible pour cette coiffure plutôt démodée —; généralement, ces rencontres avaient lieu aux abords des cabarets où elles pénétraient furtivement, avalaient d'un trait un verre d'alcool, puis reprenaient leur promenade.

Aujourd'hui, ce spectacle n'attriste plus le regard du passant, et d'année en année il y a moins de bébés étouffés, parce que leur mère, rentrant en état d'ivresse, s'est abattue sur eux et, inconsciente, a cuvé son eau-de-vie sur le cadavre de son enfant.

Etudiant les causes de l'alcoolisme féminin, Mlle Jotterand aurait dû insister sur certains dangers de la participation plus grande de la femme à la vie économique. [1] Tant de jeunes filles qui, jadis, restaient chez elles en attendant de se marier, sont maintenant employées dans les bureaux ou les magasins. Elles sont souvent tentées d'imiter les habitudes de leurs camarades masculins; ceux-ci croiraient déroger, le soir, à 6 heures, de rentrer sans prendre l'apéritif. Beaucoup de jeunes filles font de même. J'entendais dernièrecent ce dialogue entre deux charmantes dactylos: « Prends-tu l'apéro? », disait l'une d'elles à sa compagne. « Non, pas moyen aujourd'hui, car je sors ce soir; mais ce sera pour demain. »

Ainsi les habitudes se prennent. Certes, beaucoup de ces jeunes femmes ne font que jeter leur gourme, et sont plus tard d'excellentes mères de famille. Chez d'autres, ce mal est plus profond.

[1] Ceci, du point de vue de l'alcoolisme sans doute? car nous ne supposons pas que le Dr Hercod, que nous connaissons comme un féministe convaincu, soit de ceux qui prennent position *contre* le travail féminin en dehors du foyer ? *(Réd.)*

Musiciennes suisses

Une animatrice : Hélène Teysseire-Wuilleumier et « La Ménestrandie »

La plupart de nos lectrices connaissent sans doute l'existence du groupement d'instruments anciens réunis par Hélène Teysseire-Wuilleumier sous le nom symbolique de *La Ménestrandie ;* nombre d'entre elles ont certainement assisté à Genève ou ailleurs à quelqu' une des belles manifestations organisées à la gloire de la musique ancienne par l'infatigable animatrice de cette Société. Mais s'il arrive d'écouter dans le ravissement tel concert de *La Ménestrandie*, on ignore en général le travail que représente une heure de régal musical et la mise sur pied d'un ensemble de ce genre. C'est ce que je voudrais m'efforcer de relever ici tout d'abord.

Outre la mise de fonds considérable que représente l'achat d'instruments authentiques des XVIIme et XVIIIme siècles, encore faut-il pouvoir recruter des instrumentistes et des artistes suffisamment désintéressés et dévoués à la cause pour être capables d'en faire usage et d'en recréer la technique très différente de celle de nos instruments actuels. Sous ce rapport, l'équipe de remarquables instrumentistes qu'a su réunir Hélène Teysseire forme un ensemble d'une homogénéité parfaite, et lorsqu'on les entend exécuter une œuvre particulièrement délicate, on ne saurait imaginer le travail, le nombre de répétitions nécessités pour une telle mise au point. N'est-ce pas d'ailleurs le propre d'une véritable réalisation d'art qu'on n'y sente point l'effort ? La question du « métier » ne saurait plus exister, et c'est ainsi que les voix exquises des violes de *La Ménestrandie* chantent à nos oreilles comme des voix surnaturelles.

Mais avant ce travail de mise sur pied d'une œuvre de musique ancienne, il faut que cette œuvre soit à même d'être exécutée, et ce n'est généralement pas le cas. Nous touchons ici au délicat problème de la réalisation de ces œuvres. Ce problème maintes fois posé a fait couler beaucoup d'encre, soulevé des discussions souvent passionnées, et n'a jamais été résolu. En effet, comment savoir exactement les conditions d'exécution d'une œuvre de musique ancienne ? Après avoir longuement étudié la question, lu quantité de traités la concernant, nous avons conclu qu'après la connaissance indispensable et élémentaire des règles de l'art, la réalisation d'une œuvre ancienne était avant tout une question de goût et peut-être d'*instinct*. (Nous lâchons le mot, quitte à faire frémir d'horreur les « spécialistes » ou les doctes censeurs...). Lorsque l'on vit dans la *pratique* constante de la musique ancienne — notez *pratique* et pas seulement *étude* — que l'on en est pour ainsi dire imprégné, et c'est évidemment le cas en ce qui concerne Hélène Teysseire, la science et la connaissance se trouvent alors dépassées par le sentiment. On *sent* instinctivement ce qui doit être dit ou fait, et c'est chose rare que cet instinct vous trompe. Une Wanda Landowska est dans ce domaine un exemple frappant de cette réincarnation d'un esprit de notre temps dans celui d'une autre époque.

Pour l'élaboration d'un seul programme de *La Ménestrandie*, peut-on se douter du nombre d'heures passées dans les bibliothèques par sa fondatrice, penchée sur les textes poussiéreux, les manuscrits originaux ? Travail qui trouve, il est vrai, sa récompense dans la joie du chercheur en quête de découvertes. Mais suit le dur et souvent ingrat labeur des copies, des transcriptions, travail de longue haleine ignoré de tous, ou presque. Elaborer un programme de musique ancienne, quel problème ! Devant l'étonnante moisson des œuvres inédites qui se présentent à des yeux éblouis — nous parlons ici plus particulièrement des œuvres de musique française — encore faut-il faire un choix judicieux, et ne pas se laisser entraîner, comme c'est trop souvent le cas, à faire entendre une œuvre sans intérêt, parce qu'inédite.

Les programmes présentés jusqu'ici par *La Ménestrandie* sont sous ce rapport d'une qualité exceptionnelle. Qu'elle fasse entendre de la musique du XVme ou du XVIIIme siècle, aucune œuvre indifférente ou d'une qualité secondaire n'y a jamais figuré.

Fondée en 1935, *La Ménestrandie* a déjà à son actif un tableau d'honneur impressionnant. A Genève même elle a donné plusieurs séries de concerts, sans compter ceux donnés à Radio et qui l'ont fait connaître au loin. Plusieurs villes de Suisse l'ont appelée à s'y faire entendre — et nous souhaiterions qu'on le fît bien davantage encore. Sa réputation a dépassé nos frontières, et si la guerre n'eût éclaté, elle avait de brillantes perspectives à l'étranger. Perspectives que nous souhaitons voir se réaliser dans des temps plus propices.

A Paris, où Hélène Teysseire venait constamment pour y travailler dans les bibliothèques et les archives, la fondatrice de *La Ménestrandie* est bien connue de tous les milieux s'intéressant à la musique ancienne. Le groupe s'est fait entendre à plusieurs reprises dans des concerts organisés à Paris par la Société Française de Musicologie, concerts fort remarqués, notamment celui consacré à la musique suisse ancienne, car il n'existe pas en France de groupement analogue, réunissant à la fois le sérieux, l'authenticité des textes et la beauté de l'exécution. C'est à ces magnifiques qualités que *La Ménestrandie* dût d'être engagée en 1938 pour la Saison d'Art Français à Versailles. Fait sans précédent, car il n'est pas d'usage d'y engager des groupements étrangers. Peut-être ne se rend-on pas assez compte de l'honneur qui fut ainsi fait à une jeune société suisse par la Société des Concerts de Versailles, et de la distinction que représente ce geste et pour elle et... pour nous ! Nous souhaitons ardemment que la guerre n'interrompe que momentanément l'activité si féconde de la Société des Concerts de Versailles, activité consistant à faire revivre dans le cadre qui les vit naître les chefs d'œuvre connus, et plus encore les inconnus du patrimoine musical des XVIIme et XVIIIme siècles français, patrimoine riche s'il en fût.

La Ménestrandie présenta à Versailles un programme de musique dédié à l'époque Louis-quatorzième. Le succès de ce concert en fit un des plus remarqués de la saison 1938. Ce n'était que justice puisque *La Ménestrandie* apportait à Versailles un programme d'œu-

Mariées, elles se font une joie d'accompagner leur mari au café, et tiennent résolument tête aux buveurs. D'autres, restées seules dans la vie, ou épouses d'un homme sobre, boivent en cachette, parfois avec la complicité d'un épicier complaisant, qui inscrit « macaronis » sur le carnet au lieu de « malaga ». Je crois que, pour la jeune génération, cette cause d'acoolisation, l'entraînement de l'exemple, est plus importante que les chagrins ou la mauvaise conduite du mari.

... Sur 50 cas d'alcoolisme féminin qu'a étudiés Mlle Jotterand en les suivant au dispensaire antialcoolique genevois, il y en a 27 dans lesquels elle a trouvé l'ascendance alcoolique. Nous n'oserions parler d'hérédité, problème encore débattu ; il suffit, du reste, d'observer que, dans une famille où l'un des parents et parfois les deux sont alcooliques, l'éducation des enfants est irrémédiablement compromise, et ils sont les victimes désignées des habitudes alcooliques courantes.

(A suivre) R. Hercod.

Les jeunes citoyennes bernoises

A l'occasion de la fête nationale du 1er août, les jeunes Bernoises ayant atteint leur majorité ont reçu pour la première fois, en même temps que les jeunes citoyens, un certificat de citoyenne. Ainsi la collaboration des femmes dans l'Etat, naguère considérée comme indésirable, est consacrée par un document officiel. Puisse ce certificat grandement apprécié ouvrir la voie à d'autres tâches, à d'autres devoirs que les Bernoises accompliront avec joie et qui les conduiront à l'égalité politique qui est si nécessaire pour pouvoir travailler avec plus d'efficacité au bien public. S. F.

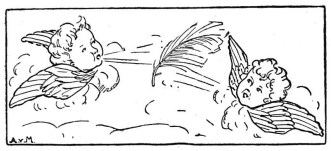

DE-CI, DE-LA

Une vestale japonaise.

Dans la petite île de Shikine, au centre d'une région dangereuse d'écueils et de récifs, vit solitaire une vieille femme de 85 ans, qui, depuis plus de trente ans, entretient la flamme d'un petit phare primitif qu'elle a construit elle-même à la pointe de l'île.

Son histoire est étrange et émouvante. Il y a bien des années de cela, elle perdit à la fois par un accident son mari et ses enfants, et, désespérée, vint se réfugier dans cette île, alors inhabitée, qu'elle travailla à défricher, en compagnie de quelques colons. Une nuit d'orage, alors que, dévorée par le chagrin, elle ne pouvait dormir, elle songea aux marins en danger sur mer, et, par une brusque impulsion, alluma une lanterne que, pendant de longues heures, elle tint à bout de bras au sommet de l'île. Or, le lendemain, quand le jour se leva, elle vit deux bateaux, calmement ancrés dans le petit port de l'île, dont l'équipage certainement lui avait dû la vie. Ce fut une révélation: pierre après pierre, elle construisit un chemin sur la falaise, et, pierre après pierre, elle y édifia un minuscule phare qui n'a pas plus de huit pieds de haut, où chaque nuit elle allume une lanterne, dont l'huile de poisson lui est joyeusement fournie par les pêcheurs... Ce phare est le seul qui ne relève pas de l'Administration impériale du Japon.

Faut-il s'étonner si les marins et les pêcheurs de la région ont tous surnommé cette vieille femme « la Mère » ?

Pour les philatélistes.

Les Etats-Unis viennent d'admettre, dans la série des timbres-poste dite des « Américains célèbres », une vignette de Frances Willard, dont l'action antialcoolique et féministe fut si grande. La première femme à figurer dans cette série a été la célèbre suffragiste Susan Anthony.

Il est assez rare qu'en dehors des princesses régnantes, les timbres-poste reproduisent des figures de femmes. Rappelons à ce sujet la série de timbres émise par l'Alliance Internationale, lors de son Congrès d'Istamboul, et qui comportait les portraits des femmes lauréates du prix Nobel.

Sus au travail féminin !!

(Suite de la 1re page.)

Ces données, tout objectives, auraient mérité, nous le pensions dans notre candeur, autre chose de la part d'un journal qui se dit sérieux que le persiflage superficiel de l'article par lequel il nous a été répondu. Des précisions, des chiffres, des statistiques pour réfuter ou corriger les nôtres ? rien, mais seulement l'affirmation d'une longue expérience pratique en ce domaine, sans que nous puissions savoir si, d'après cette expérience, c'est pour une dactylo sur cent ou pour 99 sur 100, que ce gain est estimé un luxe. Le pourcentage zurichois si probant des femmes célibataires — qui, elles, ont toutes besoin de leur salaire pour vivre, car taper huit heures durant sur une machine n'est point un métier si divertissant que l'on s'y consacre pour son plaisir! — et sa comparaison avec le chiffre des femmes mariées ? escamoté, ignoré. Les exemples typiques de maladies, de dettes ? passés sous silence, et seul le cas retenu de celles qui, permettant à un neveu de faire un apprentissage professionnel que ses parents n'auraient pu assumer, ne supportent pas, de l'avis de notre contradicteur, de charge de famille: encore une fois, en des temps et dans des milieux où l'on ne cesse de prôner la nécessité pour la jeunesse suisse de maintenir notre tradition de travail qualifié, ce jugement a de quoi surprendre. Décidément, et si nous, dans notre lettre, avons seulement, paraît-il, « fait preuve de ce délicieux illogisme qui fait le charme de la femme et dont notre contradicteur a toujours trop bien apprécié la saveur pour oser se plaindre dans le cas présent... » ; si nous avons témoigné également, et cela du fait d'une erreur de copie qui a interverti deux mots, « de ce vague qui est également un des charmants apanages du beau sexe, ce qui excuse tout... » force nous est, à nous, de constater à regrets que l'on n'en est pas, dans le camp adverse, à une contradiction près, et que, lorsque l'on est embarrassé pour répondre à une question précise, le bon moyen de se tirer d'affaire est un compliment à rebours. Nous voilà averties.

* * *

Parmi les projets d'un ordre social plus équitable, celui de M. O. Messerly, président de l'Association genevoise des Suisses rentrés de l'étranger, nous a frappée, parce que, tel qu'il est conçu, et en dépit de toutes ses bonnes intentions, il commence par manquer d'équité envers les femmes. En effet, ce programme en sept points prévoit l'interdiction d'emploi en dehors de leur famille des femmes de moins de 25 ans, des hommes de moins de 20 ans, et des femmes mariées : naturellement! Et cela lui vaut des félicitations pour la façon dont il résout ainsi « le problème si urgent du cumul ». De grâce, que l'on s'assure une bonne fois de la véritable signification de ce mot, et que l'on comprenne enfin que, s'il y a cumul lorsqu'*une seule et unique* personne accomplit plusieurs travaux différents, le cas du travail de la femme mariée concerne *deux* travailleurs, *deux* individus, *deux* prestations distinctes de labeur ! et que c'est blesser le bon sens tout autant que la justice qu'employer cette formule inexacte.

Quant au plan de M. O. Messerly, un numéro de ce journal ne suffirait pas pour discuter toutes les objections qu'il soulève. Que se passera-t-il, par exemple, dans nombre de familles, où le travail, non seulement, de la femme, mais encore des enfants est nécessaire à l'équilibre du budget ? l'arrangement prévu de familles de 5 personnes dont le chef touche un salaire familial minimum nous paraissant très difficilement réalisable. Comment fera-t-on lorsque ce chef de famille sera un ivrogne ? un débauché ? qui portera ailleurs son salaire ? ou un malade, aux soins duquel sa part de ce salaire minimum ne suffira pas? et sa femme, ses fils et ses filles devront-ils attendre en se tournant les pouces que leur arrive une autorisation de travailler... à quoi ? s'ils n'ont pu jusqu'alors exercer aucun métier ? Une femme mariée pourrait-elle alors, dans ces cas-là, être considérée comme chef de famille, mais que deviendrait l'interdiction de travailler ? Que deviendront les femmes célibataires sans famille ? les veuves sans enfants? et attendra-t-on vraiment d'elles, pour qu'elles touchent ce salaire familial, qu'elles se groupent en communautés familiales, dont le caractère artificiel saute aux yeux? Et pourquoi les jeunes gens pourront-ils être employés dès l'âge de 21 ans, et les jeunes filles à 25 ans seulement ? Etc., etc. On pourrait continuer à perte de vue.

Que l'on comprenne bien que nous ne nions nullement l'intérêt d'idées nouvelles ainsi jetées dans la circulation. Mais nous qui savons combien est dure, terne, ingrate, restreinte la vie de tant de femmes, et quelles difficultés matérielles la remplissent, que l'on ne peut supprimer par un article d'un projet de rénovation ; nous qui, tout autant que le maréchal Pétain ou M. Pilet-Golaz, croyons à la haute valeur morale du travail, au sentiment de la responsabilité personnelle qu'il développe, à l'ordre et à la discipline de soi-même qu'il impose, et enfin aux joies profondes que, exécuté dans des conditions favorables, il peut procurer — nous ne cesserons de combattre tout plan d'organisation nouvelle du travail, si bien intentionné soit-il, qui, délibérément, et sous l'empire de préjugés non vérifiés et de notions économiques fausses, débute en déniant aux femmes ce droit de travailler qui leur appartient comme à tout être humain.

E. Gd.

Petit Courrier de nos Lectrices

Curieuse à P... à J. Gueybaud. — *Ce que vous racontez dans le dernier numéro de notre journal de la menace de grève des « tramelots » de Fribourg si la direction persistait à garder du personnel féminin, me rend perplexe. Est-ce que ces « tramelotes » étaient des femmes de conducteurs engagées en remplacement de leur mari mobilisé ? et dont le salaire venait en déduction des allocations auxquelles celui-ci avait droit ? comme cela a été le cas, sauf erreur, pour les « factrices » de l'Administration des postes ? car dans ce cas alors, on comprend parfaitement qu'une fois les maris rentrés et démobilisés, il n'y avait plus aucune raison de garder les femmes comme conductrices de trams. Ou bien avaient-elles été engagées comme remplaçantes avec avis expressément donné que ce n'était qu'à ce titre qu'elles travaillaient ? leur cas étant celui des remplaçants de travailleurs mobilisés, qu'ils soient hommes ou femmes ? Ou enfin, leur avait-on fait remplir cette tâche sans indication aucune sur sa durée ? étaient-elles des chômeuses ? que faisaient-elles auparavant ? avaient-elles des charges de famille ? un mari gagnant ailleurs ?... Ne pensez-vous pas qu'il serait utile d'être fixé sur tous ces points avant de porter un jugement sur cette affaire ?*

N. B. (Genève) à Sylvie (No 574). — *Merci pour l'intérêt que vous portez à l'Association « Pour l'Enfance et la Jeunesse ». Son local se trouve rue Calvin, 7, au 1er étage. Les enfants se réunissent, jusqu'au changement d'horaire des écoles, le jeudi, de 14 à 18 heures. L'Association est ouverte à tous. La cotisation annuelle minimum est de 1 fr., payable au cpte de chèques* I. 4028. *Pour l'Enfance et la Jeunesse, Genève. Le but de l'Association étant nettement défini par les statuts et chacune de ses initiatives étant conçue de façon à remplir ce but, nous ne pensons pas faire double emploi avec les Eclaireurs, ni avec aucune autre organisation. Votre visite nous fera plaisir. Vous seriez gentille de l'annoncer, car nous sortons souvent avec les enfants, lorsque le temps le permet. Un mot à l'adresse ci-dessus suffira.*

Une toute modeste. — *J'aimerais savoir s'il en est, parmi les lectrices du* Mouvement, *qui ont été éffarées comme moi par les « conseils de beauté » ou quelque chose d'analogue récemment publiés dans un journal illustré ? Ces « conseils » sont généralement fort peu intéressants, et je ne comprends pas que l'on perde son temps à les lire, mais ceux-là qui me sont tombés par hasard sous les yeux m'ont vraiment suffoquée. En effet, l'auteur recommandait à ses lectrices de consacrer de temps en temps une semaine entière à leurs soins de beauté, restant au lit tout le jour pour cela, ce qui les reposerait et les détendrait, se faisant une permanente le lundi, un démaquillage fondamental le mardi, un brunissage de peau le mercredi, et ainsi de suite... Mais se peut-il qu'il existe vraiment des femmes n'ayant rien d'autre au monde à faire que se maquiller ou se démaquiller, et qui emploient une semaine entière aux soins de leur peau, de leurs cheveux ou de leurs ongles ?... ou bien suis-je d'une ignorance et d'une naïveté extraordinaires en posant cette question ? moi qui ne connais que des femmes surchargées de travail par leur profession, leur famille, leur ménage, ou encore leur activité sociale ?*

---

vres pour la plupart inédites, exécutées à la perfection. Celles d'entre nous qui eurent le privilège d'assister à cette manifestation unique de *La Ménestrandie* ne l'oublieront pas de sitôt. Il est bon, en ces tristes jours que nous traversons, d'évoquer ce passé récent de la renaissance musicale à Versailles, avec au cœur l'espoir tenace d'y voir refleurir, et qui sait ? de façon plus belle encore, ces journées d'été versaillaises où Trianon, la Chapelle, le Théâtre Montansier retrouvaient, pour un temps trop court hélas ! à notre gré, l'animation, la vie qui furent une fois la leur et qui justifient leur existence. Là en effet, plus que nulle part ailleurs, des artistes, des musiciens, n'eurent-ils pas l'occasion de dépenser leurs dons, de s'y épanouir à l'aise, d'y vivre enfin à la mesure de leur génie ? Le Grand Siècle n'est pas un vain mot qui a vu fleurir tant de gloire...

Et, permettez-moi de le dire, *La Ménestrandie* faisait « très grand siècle » à Versailles ! Nous reverrons toujours en pensée le cadre exquis du petit théâtre Montansier, récemment restauré dans le goût le plus sûr, tout tendu de bleu et d'or, décoré des symbolique lys de France, et sur la scène duquel se présenta notre groupement genevois. Quelle ambiance pour entendre les voix des Maîtres du passé évoqués, avec quel bonheur et dans quel esprit, par *La Ménestrandie !* Cette mémorable journée consacra dès lors la jeune société genevoise.

Mentionnons pour terminer les concerts raffinés donnés par *La Ménestrandie* dans quelques châteaux bien connus de Suisse ou de France. Ces concerts, véritables évocations historiques, donnés le plus souvent en costumes de l'époque, à la douce lumière des bougies, et pour un public restreint et averti, sont des manifestations d'art d'une haute tenue, tout particulièrement attachantes et fort appréciées des mélomanes.

Souhaitons que, malgré les circonstances difficiles que nous traversons actuellement, *La Ménestrandie* continue sa belle activité pour notre joie à tous et pour le plus grand bien de la musique. Nous rendons grâce à Hélène Teysseire de savoir nous transporter aux heures sombres au sein même d'une époque qui connut, elle aussi, ses misères, mais qui nous laissera cependant toujours la nostalgie de sa perfection.

Renée Viollier.

Publications reçues

Suzanne Engelson : *La brèche ouverte sur l'infini.* Imprimerie J. Guerry, Genève.

Le sous-titre de cette brochure de 74 pages — un petit volume fort bien présenté: — *L'enseignement vital du Pentateuque* indique tout de suite que nous avons à faire à une étude grave.

A travers les livres de l'Ancien Testament, au moyen de nombreuses citations judicieusement choisies et commentées, on voit se dessiner et, peu à peu, à mesure qu'on avance dans la lecture de ces pages souvent très belles, ressortir d'une manière frappante l'éternelle lutte entre l'esprit et la matière.

« L'histoire d'Israël, telle qu'elle se dégage du livre », écrit l'auteur « est l'histoire même de l'esprit humain dans son triomphe et dans ses déchéances ». Du début à la fin de son travail d'une haute envolée, Suzanne Engelson démontre la vérité de son assertion. Il y a là de quoi méditer longuement sur le destin des hommes et sur les lois de la vie et à demeurer confondus d'admiration à la lecture des paroles de sagesse que beaucoup d'entre nous avaient certainement oubliées. Suzanne Engelson les fait se succéder en un relief saisissant ; elle les applique aussi à l'existence de chacun:

« Le temps que nous vivons, écrit-elle, exige de nous tous l'effort d'une revision profonde et attentive des valeurs fondamentales de notre vie. Dans cette revision, nous avons des devoirs envers la communauté humaine, et nous avons des devoirs pressants envers nous-mêmes — ce qui, en définitive, n'est qu'une seule et même chose ».

M.-L. P.

Dr. Ch. de Montet : *Polyphonie.* Editions de La Baconnière, Neuchâtel. 1 volume. 3 fr. 50.

Le Dr. Ch. de Montet vient de publier un livre original dont le titre est suggestif et révélateur. En effet, il semble que l'auteur ait condensé dans cet ouvrage tous les sons dont, en sa qualité de médecin psychiâtre, il fut et il est le récepteur !

Les premiers chapitres sont réservés à la pure philosophie et de ce fait, difficiles à comprendre, puis après ce portique d'entrée, c'est la psychologie, l'étude de l'âme qui prend le dessus. Cette deuxième partie, la plus longue, est un mélange de théories et d'exemples tirés de l'expérience forcément très vaste que confère au Dr. de Montet une longue pratique du traitement des maladies psychiques.

Ce livre nous révèle la bonté de son auteur, l'intérêt qu'il prend aux divers cas qui lui sont présentés. L'âme humaine et ses problèmes le passionnent, on sent qu'il n'est point lassé de les sonder toujours à nouveau et que son art est pour lui une véritable vocation.

Mais pour les profanes, dont je fais partie, cet ouvrage pose des questions. En le lisant on a le sentiment que le Dr. de Montet considère son patient comme étant sans responsabilité. Il est le jouet des événements, de ses impressions, de ses passions. Il s'agit d'équilibrer tout cela, mais pour lui, tout semble être relatif. Pas une seule fois il ne fait allusion à la volonté qui cependant me paraît avoir un rôle à jouer dans l'orientation de l'âme humaine. «Veux-tu être guéri?» dit Jésus à l'aveugle-né. Si peu qu'un malade psychique ait de volonté, il en a au moins un minimum. Ne peut-on y faire appel tout au moins dans les détails matériels de la vie ?

Ceci dit, je me hâte d'ajouter que ces pages sont captivantes, que l'on y sent passer le souffle d'un haut idéal qui conduit le lecteur loin des misères de la terre, vers l'espoir d'une vie meilleure au-delà du tombeau. Irons-nous jusqu'à dire que ces pages sont chrétiennes? Nous n'osons l'affirmer. Elles dégagent certes de la lumière, mais ce n'est pas encore le soleil. Il y manque des affirmations. Elles dérivent de l'idéalisme philosophique plus que du spiritualisme positif. Quoiqu'il en soit, elles contiennent de belles envolées, un optimisme encourageant, et elles sont le fruit d'une vaste expérience. Quelques allusions très intéressantes y sont faites aux événements actuels.